

TITRE PROFESSIONNEL

Responsable de petite ou moyenne structure

BAC +2 (NIV.5)

Titre inscrit au RNCP (fiche 38575)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le responsable de petite ou moyenne structure dirige et gère une entreprise, un établissement, une association, de moins de 50 salariés, dans ses dimensions stratégique, humaine, commerciale, productive, financière, administrative et sociétale.

Aptitudes à l'emploi - Sens des responsabilités - Sens de l'observation - Esprit d'initiative - Pédagogie - Aisance relationnelle

Compétence - Diriger une structure avec une équipe

- > Développer une vision systémique de la structure dans son environnement
- > Inscrire la structure dans son territoire
- > Manager et animer une équipe

Compétence - Mettre en œuvre l'objet social de la structure

- > Adapter l'offre de la structure à la demande
- > Organiser et développer la diffusion de l'offre
- > Organiser la production

Compétence - Etablir et présenter un rapport d'activité de la structure

- > Analyser le bilan de la structure
- > Analyser le compte de résultat de la structure
- > Rédiger le rapport d'activité de la structure

FORMATION

Durée

12 mois

Dates de rentrées

Rentrées tout au long de l'année

Lieux de formation possibles

- > CFA SPORT & ANIMATION - Lyon (69)
- > HAPPY RESORT - Valfréjus (73)

Conditions tarifaires

Formation financée par les OPCO et gratuite pour les apprentis et les employeurs privés

MODALITÉS & DÉLAIS DE RECRUTEMENT

Étude du dossier et entretien individuel. L'examen des candidatures débute six mois avant la date d'entrée en formation et continue jusqu'à cette même date. Le recrutement s'organise par le dépôt d'un dossier de candidature en ligne sur le site.

PRÉ-REQUIS

Être âgé de 16 ans minimum et de 29 ans révolus* à la signature du contrat d'apprentissage
 *Pas de condition d'âge maximum pour les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé ou de dérogations spécifiques.
 Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaire d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

DÉBOUCHÉS

Que fait le titulaire de cette formation ?

Le responsable de petite ou moyenne structure, dans le cadre de la mission qui lui est confiée, analyse la structure et ses interactions et la positionne sur le territoire. Il dirige au quotidien une équipe. Il prend en compte les événements, hiérarchise les priorités et gère les aléas.

Emplois accessibles

- > Postes : manager, chef, responsable, directeur adjoint, directeur, délégué, délégué général, ... de proximité, d'agence, d'unité
- > Secteurs : L'ensemble des entreprises, des établissements, des associations du secteur marchand ou non marchand, du domaine privé ou public, répondant à la définition de la Petite ou moyenne entreprise

Poursuite d'études

- Une fois le diplôme obtenu
- Il est possible d'intégrer un cursus universitaire (niveau 6) ou de poursuivre vers une formation professionnelle de niveau 6 (équivalent BAC+3).

Équivalences / Passerelles

Nous contacter pour étudier les éventuelles possibilités d'équivalences ou de passerelles.

ACCESSIBILITÉ AUX PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consultez notre référente H+ :
 Virginie PREVOST : referent-handicap@ifa.asso.fr

TITRE PROFESSIONNEL

Responsable de petite ou moyenne structure

BAC +2 (NIV.5)

Titre inscrit au RNCP (fiche 38575)

MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

Compétences	Modalités d'évaluations
RNCP38575BC01 – Diriger une structure avec une équipe	Présentation d'un projet réalisé en amont de la session : 00 h 30 min En amont de la session d'examen, le candidat réalise un ou plusieurs projets. Il prépare un dossier présentant le ou les projets ainsi qu'un support de type diaporama. Lors de l'examen, le jury prend connaissance du dossier imprimé avant la présentation du candidat. Le candidat présente l'ensemble au jury. ⌘ Entretien technique : 00 h 15 min Le jury questionne le candidat sur la base de son dossier de projet et de sa présentation, afin de s'assurer de la maîtrise des compétences couvertes par le projet ou les projets. Un questionnement complémentaire permet d'évaluer les compétences qui ne sont pas couvertes par le projet ou les projets. Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 00 h 45 min
RNCP38575BC02 – Mettre en œuvre l'objet social de la structure	Présentation d'un projet réalisé en amont de la session : 00 h 30 min En amont de la session d'examen, le candidat réalise un ou plusieurs projets. Il prépare un dossier présentant le ou les projets ainsi qu'un support de type diaporama. Lors de l'examen, le jury prend connaissance du dossier imprimé avant la présentation du candidat. Le candidat présente l'ensemble au jury. ⌘ Entretien technique : 00 h 15 min Le jury questionne le candidat sur la base de son dossier de projet et de sa présentation, afin de s'assurer de la maîtrise des compétences couvertes par le projet ou les projets. Un questionnement complémentaire permet d'évaluer les compétences qui ne sont pas couvertes par le projet ou les projets. Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 00 h 45 min
RNCP38575BC03 – Etablir et présenter un rapport d'activité de la structure	Présentation d'un projet réalisé en amont de la session : 00 h 30 min En amont de la session d'examen, le candidat réalise un ou plusieurs projets. Il prépare un dossier présentant le ou les projets ainsi qu'un support de type diaporama. Lors de l'examen, le jury prend connaissance du dossier imprimé avant la présentation du candidat. Le candidat présente l'ensemble au jury. ⌘ Entretien technique : 00 h 15 min Le jury questionne le candidat sur la base de son dossier de projet et de sa présentation, afin de s'assurer de la maîtrise des compétences couvertes par le projet ou les projets. Un questionnement complémentaire permet d'évaluer les compétences qui ne sont pas couvertes par le projet ou les projets. Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 00 h 45 min